

COMMUNE DE MONTAUD

PROCES VERBAL des DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 04 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 04 septembre, à 20h30,
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Pascale POBLET, maire.

Etaient présents : MM. MURDINET Michel, COING-BELLEY Stéphane, CORVEZ Marion, PASCAL Philippe, Pascal CALVANI, DAGUET Max, GERBAUX Laurent, COLBEAU Joël, MANAUD Nicolas, BOUCAUT Alain.

Absents excusés : M. DESPESE Philippe a donné pouvoir à Philippe PASCAL,

Absent : M. PONCET Corinne

Secrétaire : M. Laurent Gerbaux a été nommé secrétaire.

Madame Pascale POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30.

1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de sa séance du 03 juillet 2018, avec 8 voix Pour.

2/ CONVENTION PISCINE

Dans le cadre des sorties piscine pour l'année scolaire 2018.2019, la commune de Sassenage propose la signature d'une convention comprenant :

- La mise à disposition des bassins
- La mise à disposition des surveillants

Les sorties ont lieu dès la rentrée de septembre, les jeudis matin. Coût horaire inchangé 36€, soit environ 650€ pour une saison.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, après vote par 11 voix Pour,
DECIDE d'accepter ladite convention et AUTORISE Madame Pascale Poblet à signer la convention telle que jointe à la présente délibération.

3/ SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE

1. Convention points d'apport volontaire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, après vote par 11 voix Pour, DECIDE de signer la convention concernant le nettoyage des PAV par l'employé communal. (en 2017 : 1 352€) Convention prenant effet au 1^{er}/07/2018.

Remettre info sur Echo : ordures dans sac et non en vrac

Arrivée de : Alain Boucaut

2. Convention mutualisation du personnel

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, après vote par 12 voix Pour, DECIDE de signer la convention présentée concernant le remboursement des frais pour l'intervention du personnel sur le réseau d'eau (relevé compteurs, fauchage et menus travaux). Convention pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er}/07/2018, avec modification : remboursement à l'heure au lieu du paiement au compteur comme les années précédentes.

(Pour info : 1 952€ en 2017)

3. Désignation de délégués des nouvelles commissions

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, après vote par 12 voix Pour, DECIDE de nommer :

Commission Gouvernance :

Titulaire : C Belley Stéphane Suppléant : Poblet Pascale

Commission Mobilité/Transport :

Titulaire : Murdinet Michel Suppléant : Poblet Pascale

4. Projet Mémoire

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, après vote par 6 voix Pour, 4 abstentions, 2 contre

DECIDE de lancer le projet d'une fresque en « mémoire » de la grande guerre avec participation des jeunes et du collectif « les enfants dans le bois »

- Local Orange – à côté de la salle : jeunes de la Comcom
- Mur salle : artiste / fond de montagne = vigilance, demander une esquisse. Thibault
- Devoir de mémoire avec un « Projeté » sur la paix
- Participation des enfants de l'école
- Pourquoi pas celui d'EDF ? subvention possible
- Coût : 9 000€ - 2 000€ de subvention SMVIC
- Travail sur une année

COMMUNE DE MONTAUD

4/ CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION

Dans le cadre du contrat groupe pour l'assurance statutaire, Gras Savoye a décidé une augmentation des taux au 1^{er} janvier 2019,
Agent CNRACL : 6,73% au lieu de 6,23%
Agent IRCANTEC : 1,07% au lieu de 0,98%

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, après vote par 12 voix Pour,
DECIDE d'accepter ladite augmentation et de poursuivre le contrat avec Gras Savoye.

5/ COUPE DE BOIS 2019

ONF, dans le cadre du programme des travaux dans la forêt communale, PROPOSE une coupe en 2019 :

- Parcelle 6
- Hêtres : déroulage (contreplaqué), meubles
- 820m³
- Marché en baisse
- Vente sur pied en 2019

Le Conseil écoute les explications de Stéphane Coing-Belley puis, après en avoir délibéré, après vote par 12 voix Pour,
DECIDE d'accepter la proposition des services de l'ONF et de demander l'attribution de la coupe 2019.

6/ SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

Infos :

- SPA refuge de Renage a mis fin à ses activités et a remboursé la part de cotisation (109€)
- Autre proposition, toujours à Renage mais à un coût supérieur : environ 400€ contre les 218€ payé à la SPA.

DECIDE de ne pas signer de convention

7/ NOTIFICATIONS FPIC

Info : la commune bénéficie d'une dotation de 5 422€ en 2018 contre 7 437€ en 2017

8/ VENTE PARCELLE LES COINGS

La Commune est informée par le notaire chargé de la vente d'interroger les propriétaires riverains de la parcelle C841 afin qu'ils puissent exercer leur droit de préférence.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, après vote par 12 voix Pour,
DECIDE de ne pas faire valoir son droit de préférence

9/ ROUTE DES SIALLIERES

Plusieurs discussions :

- Pas d'alternative retenue parmi les 4 tracés proposés : soit propriétaire contre, soit pente trop importante, soit difficultés techniques
- Le tracé empruntera le chemin communal actuel, un tronçon de 100 mètres nécessitera un goudronnage ou bétonnage du a la pente entre 12% et 18%.
- 3,5 à 4 m de large voire 6 m si en pente
- Coût : Evaluation 70 000€, subvention 80%, participation de Veurey-Voroize, des propriétaires limitrophes
- Voir compte rendu
- **Mardi 18 septembre** : journée sur terrain, point sur pente, etc.... 8h30/9h : Rencontre le jeudi 15 novembre 2018 pour consultation paysagère
- Faire info à tous

10/ INFOS

- Travaux = Terrasse La Montaudine **jeudi 06/09**
- Installation des bornes : à partir **du jeudi 27/09**

Fin de la réunion publique à

Prochaine réunion du conseil municipal le **mardi 02 octobre 2018**.